



ÉLECTRICITÉ



ÉCLAIRAGE PUBLIC



BORNES DE RECHARGE



ECONOMIES D'ÉNERGIES



CONTRÔLE



GROUPEMENTS D'ACHATS

Jeudi 14 octobre 2021

# Compte-rendu du Comité Syndical du 14 octobre 2021



Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50)  
11 rue Dame Denise  
50 000 - Saint-Lô  
[www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)

# Présence

Les membres du comité syndical, régulièrement convoqués par Monsieur le Président, se sont réunis le jeudi 14 octobre 2021, au Pôle Agglo21 à Saint-Lô.

Étaient présents (P), excusés (Ex), absents (A) :

N° secteur	DÉLÉGUÉS					
	TITULAIRES			SUPPLÉANTS		
1	Thierry	GLORIEUX	P	Luc	DARDENNE	
1	Sandrine	POULET	A	Véronique	CHAUVIN	
1	Valérie	NOUVEL	A	Camille	CHRÉTIEN	
1	Coralie	ANGOT	A	Dominique	LECHAT	
1	Raynald	PIQUET	A	Alain	BABIN	
1	Bernard	DECOENE	P	Frédéric	PAYSANT	
1	Mickaël	ROGER	A	Didier	MARIN	
1	Pierre	PROD'HOMME	P	Philippe	HARDY	
1	Olivier	NOCQUET	P	Hubert	GAZENGEL	
2	Jean-Paul	BRIONNE	P	Gilbert	DANIEL	
2	Patrice	GARNIER	P	Philippe	RALLU	
2	Richard	HERPIN	P	Alain	ROUSSEL	
2	Serge	HEURTIER-GUÉGUEN	P	Odile	HESLOUIS	
2	Alban	ERACLAS	P	Rémy	PINSON	
2	Jean-Vital	HAMARD	A	Jacques	DUZERT	
2	Gilles	DELAFOSSÉ	P	Olivier	PJANIC	
3	Isabelle	LE SAINT	EX	Alain	CHARBONNEL	
3	Patrick	BOSQUET	P	Bernard	VIEL	
3	Jean-Charles	BOSSARD	A	Denis	LEBOUTEILLER	
3	Patrick	NIOBEY	A	Catherine	HERSENT	
3	Nelly	LELIÈVRE	P	Daniel	LÉCUREUIL	
3	Patricia	LECOMTE	P	Alexis	LAISNÉ	
3	Alain	BRIÈRE	A	Gaylord	NIOBEY	
3	Justin	DICKSON	A	Marc	HAMEAU	
4	Daniel	VESVAL	P	Michel	LHUILIER	
4	Pascal	RENOUF	P	Yohann	LEROUTIER	
4	Jean-Patrick	AUDOUX	A	Patrice	GUÉRIN	
5	Claude	HENNEQUIN	A	Béatrice	GOSELIN	
5	Jacky	VAYER	P	Yohann	LECHEVALIER	
5	Patrick	LEBOUTEILLER	P	Pascal	LANGLOIS	
5	Emmanuelle	BOUILLON	A	Pascal	BARBET	
5	Pascal	GERVAISE	P	Harold	HOREL	
5	Hubert	GUILLOTTE	P	Hervé	AGNES	
5	Daniel	LEFRANC	A	Philippe	D'ANTERROCHES	
5	Jacky	BIDOT	A	Régis	BOUDIER	
6	Jean-Claude	BRAUD	P	Élisabeth	DEVI	
6	Pascal	LANGLOIS	P	Yolande	MARIE	

6	Louis	JANNIERE	EX	François	CAPPELAERE	
6	Samuel	CULLERON	A	Marius	LAVARDE	
6	Alain	LENESLEY	P	Patrice	LEPAGE	
6	Régis	LIÉGEARD	A	Jennifer	ÉNÉE	
6	Jean-Charles	ÉNOT	P	Roland	BOULANGER	
6	Jacques	CIROU	P	Mélanie	THIÉBOT	
6	Jean-Claude	LEGRAVEREND	A	Boris	LAISNEY	
6	Marie-Pierre	FAUVEL	P	Loïc	RENIMEL	
7	Roland	MARESCQ	P	Simone	EURAS	
7	Guy	PAREY	P	Quentin	GALLOIS	
7	Guy	CLOSET	EX	Vianney	DU PENHOAT	
7	Alain	YVON	A	Dominique	SIMON	
8	Carles	DUPONT	P	Dominique	MESNIL	
8	Hubert	LHONNEUR	A	Gilbert	LETERTRE	
8	Hubert	ÉNOT	EX	Maxime	REGNAULT	
8	Lionnel	LEPOURRY	P	Sophie	CARDINE	
9	Jacques	LECOQ	P	Michel	JOURDAN	
9	Gilbert	DOUCET	P	Françoise	BERTRAND	
9	Jean-Pierre	LEMYRE	A	Nicolas	POISSON	
9	Daniel	HOUYVET	P	Bertrand	OLIVERES	
9	Philippe	LE CLECH	P	Yves	ASSELINE	
10	Hubert	DUBOST	P	Robert	ROUCAN	
10	Auguste	LE BLOND	P	Pierre	TOLLEMER	
10	Alain	LECHEVALIER	P	Olivier	ROSE	
10	Bruno	SANSON	P	Allain	COSSÉ	
10	Georges	HELAOUET	P	Jean-Yves	RIBET	
10	Gilbert	CHODORGE	A	Cindy	PROOST	
11	Dominique	FLAMBARD	P	Christiane	LAISNEY	
11	Hélène	BESNARD	P	Sébastien	LANGLOIS	
11	Christian	FAUDEMÉR	P	Gilbert	VILLETTE	
11	Vincent	KRESSMANN	P	Michel	ALIX	
11	Fabrice	DESPREZ	P	Rémi	COUSIN	
11	Christophe	LELIÈVRE	EX	Norbert	BABIN DE LIGNAC	

M. le Président fait état de 2 pouvoirs :

- Monsieur ENOT (secteur 8) donne procuration à Monsieur DUPONT (secteur 8)
- Monsieur BRIÈRE (secteur 3) donne procuration à Monsieur BRAUD (secteur 6)

Assistaient également à la séance :

- ▶ Monsieur Pascal DEBOISLOREY (Directeur Général des Services),
- ▶ Monsieur David PIEDAGNEL (Directeur Général Adjoint),
- ▶ Monsieur Olivier LEVAVASSEUR (Responsable du Pôle Ressources Humaines et Assemblée),

- ▶ Monsieur John RAULT (Responsable du Pôle Juridique et Marchés Publics)

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 9 heures 30 et remercie les 43 délégués présents sur les 70 titulaires et suppléants que comprend le Comité Syndical.

Monsieur Fabrice DESPREZ (Secteur 11) est désigné secrétaire de séance.

# Ordre du jour

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

- ▶ **Vie Syndicale**..... 4
  - ▶ Approbation compte rendu du Comité Syndical du 23 juin 2021
  - ▶ Désignation du Comité de suivi pour la concession de CHAUSEY EDF SEI
  - ▶ Adhésion des communes de Villedieu Intercom
  
- ▶ **Conventions et marchés** ..... 7
  - ▶ Convention de rattachement d'ouvrages gaz sur la commune d'EROUDEVILLE
  - ▶ Avenant à la convention d'occupation des locaux avec le Conseil Départemental de la Manche
  - ▶ Projet d'installation d'une station multi énergies à Guilberville
  - ▶ Convention WATTY 2021-2023
  - ▶ Convention Électriciens sans Frontières
  - ▶ Marché d'études : audits énergétiques et études de substitution de chaufferie dans le cadres des travaux de remplacement de chaudière
  - ▶ Avenant de transfert – marché « Études et travaux d'électrification, éclairage public, génie civil pour réseaux de télécommunications. Exploitation et maintenance des installation d'éclairage public (LOT 4)
  
- ▶ **Transfert de compétence**..... 17
  - ▶ Transferts Gaz
  
- ▶ **Finances** ..... 18
  - ▶ Décision modificative n°1
  - ▶ Modification des Autorisations de Programmes et de Crédits de Paiement
  
- ▶ **Énergies** ..... 21
  - ▶ Proposition d'accompagnement du SDEM50 au développement de la méthanisation
  - ▶ Participation des communes pour la réalisation d'audits énergétiques (ACTEE)
  - ▶ Programme d'animation dans les collèges (GAÏA)
  
- ▶ **Ressources Humaines** ..... 25
  - ▶ Mise à jour du tableau des effectifs
  - ▶ Adhésion à la mission référent signallement du Centre de Gestion de la Manche
  
- ▶ **Informations diverses**..... 27

# Vie Syndicale

## 1. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 8 avril 2021.

**Rapporteur : Monsieur BRAUD**

Monsieur BRAUD demande s'il y a des observations au compte-rendu de la réunion du comité du 23 juin 2021.

*Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres concernés.*

## 2. Désignation du Comité de suivi pour la concession de CHAUSEY EDF SEI

**Rapporteur : Monsieur LEPOURRY**

Monsieur LEPOURRY rappelle que la désignation des représentants du SDEM50 au sein du comité de suivi est prévu à l'article 1 de l'annexe 2B du cahier des charges. Suite à la dernière Commission Relations avec les Concessionnaires du Syndicat ont été proposés :

- ▶ M. LEPOURRY Lionnel
- ▶ M. BRIERE Alain
- ▶ M. DEBOISLOREY Pascal
- ▶ M. PIEDAGNEL David
- ▶ M. RAULT Michel

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *De valider la composition du Comité de suivi pour la concession de Chausey*

## 3. Adhésion des communes de Villedieu Intercom

**Rapporteur : Monsieur BRAUD**

Le Comité est informé que suite à une modification de ses statuts datant du 29 juin 2021, la Communauté de Communes VILLEDIEU INTERCOM ne dispose plus de la compétence électrification qui est restituée aux 27 communes membres. Ces

dernières ont délibéré afin d'adhérer au SDEM50 et désigné leur(s) représentant(s) au secteur n°4 (Villedieu).

Conformément à l'article 5.2 des statuts du syndicat, le transfert de la compétence AODE intervient par délibération concordante de la commune et du Comité syndical du SDEM50.

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'entériner le retrait de l'adhésion de VILLEDIEU INTERCOM au SDEM50,*
- *D'accepter l'adhésion des 27 communes membres de VILLEDIEU INTERCOM au titre de la compétence électricité*

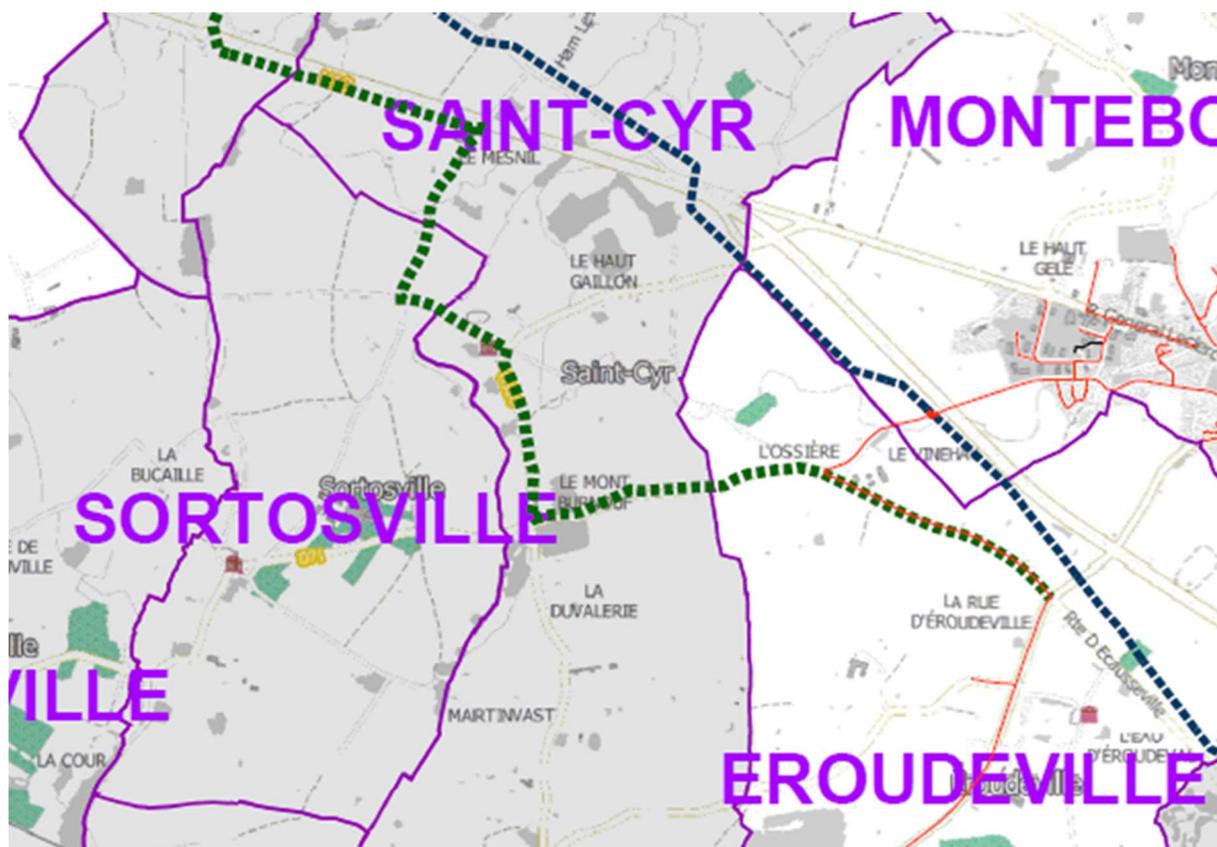
# Conventions et marchés

## 4. Convention de rattachement d'ouvrages gaz sur la commune d'ÉROUDEVILLE.

**Rapporteur : Monsieur LEPOURRY**

Monsieur LEPOURRY rappelle que pour accroître l'injection de biométhane dans le département, des travaux de construction d'ouvrages de renforcement doivent être entrepris entre les communes desservies en gaz d'Eroudeville et de Valognes.

Ce renforcement nécessite la réalisation de travaux de pose de canalisations de distribution de gaz naturel, passant pour partie sur le domaine public des communes de Saint-Cyr et de Sortosville.



Le réseau de distribution le plus pertinent, auquel peut être rattachée cette nouvelle canalisation est situé sur la commune d'Eroudeville et a été concédé par le SDEM50 à GRDF en date du 1er janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

En l'absence d'un service public de distribution de gaz naturel sur les communes de Saint Cyr et de Sortosville, GRDF et le SDEM50 envisagent d'inclure la canalisation et ouvrages construits, dans le périmètre des biens de la concession du SDEM50.

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'autoriser Monsieur le Président à signer une convention avec GRDF définissant les modalités de rattachement à la concession du SDEM50 de la canalisation et ouvrages associés implanté par GRDF sur les communes concernées.*

#### **5. Avenant à la convention d'occupation des locaux avec le Conseil Départemental de la Manche**

**Rapporteur : Monsieur BRAUD**

Il est rappelé au Comité que la convention datant du 26 mai 2015 concernant la mise à disposition des locaux de l'ancien tribunal administratif du Département au SDEM50 arrive à échéance le 31 décembre 2021.

Compte tenu du planning de construction du nouveau siège situé à Agneaux (livraison prévisionnelle été 2023) le Conseil Départemental a proposé une nouvelle convention d'occupation expirant au 31/12/2023 pour un loyer de 73 635 révisable chaque année en fonction de la variation de l'indice ILAT.

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

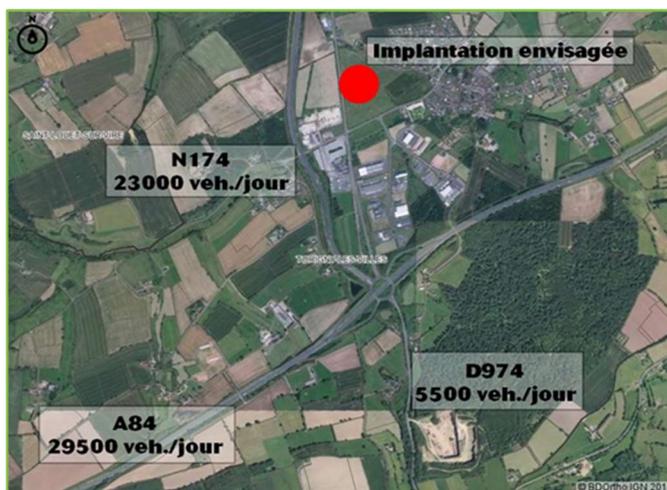
- *D'autoriser la conclusion d'une convention d'occupation des locaux rue Dame Denise avec le Conseil Départemental jusqu'au 31/12/2023*

#### **6. Projet d'installation d'une station multi-énergies à GUILBERVILLE**

**Rapporteurs : Monsieur LECHEVALIER**

Le Comité est informé que suite à une initiative privée, la réalisation d'une station multi-énergies est en projet sur la commune de Torigny-Les-Villes (Guilberville). L'aménageur de la station hydrogène, s'est rapproché du SDEM50 pour l'aménagement d'une station de recharge rapide pour véhicules électriques.

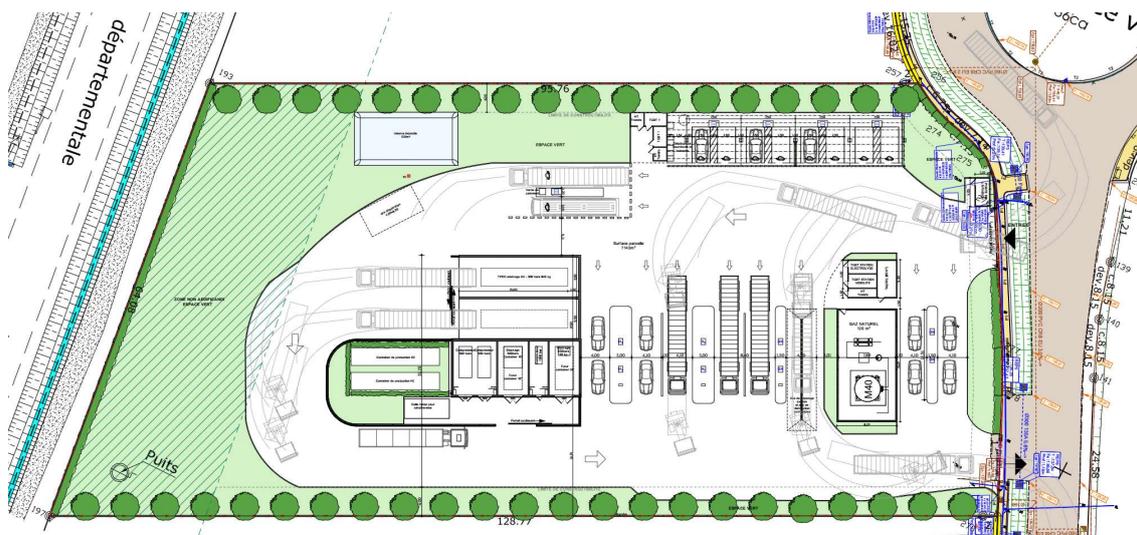
La future station comprendrait une station de recharge Hydrogène, une station de recharge Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) ainsi qu'une station de recharge rapide pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.



Compte tenu du fait que Torigny-Les-Villes a transféré sa compétence de création et entretien des bornes de recharge au SDEM50, le Syndicat est compétent pour l'installation de bornes de recharge ouvertes au public en domaine privé.

Après réflexion, le SDEM50 propose ce qui suit :

- ▶ Création d'une station de recharge rapide comprenant :
  - ▶ 8 points de recharge pour véhicules électriques légers de puissance comprise entre 43 et 160kVA
  - ▶ 2 points de recharge mixte poids lourds / véhicules légers d'une puissance de 160 kVA chacun en partenariat avec TOTAL EV
- ▶ Mise en œuvre d'une ombrière photovoltaïque au niveau des bornes de recharge véhicules légers, avec autoconsommation sur le site de la station



Le coût prévisionnel d'investissement est estimé à 905 000 HT avec des aides disponibles à hauteur de 724 800 , soit 80% du coût total.

Nature des dépenses	Montant HT
Fourniture, pose et mise en service de : -1 borne mixte 43kW AC/ 160kW-400V DC -1 borne 2x50kW-400V DC -2 bornes 2x160kW-400V DC -1 borne 2x160kW-800V DC	675 000 €
Poste de livraison y compris transformateur, TGBT, desserte électrique des bornes	80 000 €
Raccordements électriques	30 000 €
Ombrière Photovoltaïque y compris structure	90 000 €
Aménagements divers (signalisation, protections mécaniques,..)	30 000 €
TOTAL	905 000 €

Est prévu un bail pour encadrer la mise à disposition par l'aménageur d'une partie de la station, ce dernier prendra en charge l'aménagement de la parcelle et en refacturera une partie au SDEM50 pour la proportion de voirie nécessaire à l'accès et à l'exploitation de ses équipements. Ce dernier précisera également le coût de location (estimé à 15 €/m<sup>2</sup> par an).

- ▶ Superficie **prévisionnelle** de 650m<sup>2</sup>
  - ▶ 200 m<sup>2</sup> pour les 8 points de recharge VL (SDEM50)
  - ▶ 450 m<sup>2</sup> pour les points de recharge PL/VL (TOTAL EV)

Le Comité est informé que le code de la commande publique dispose d'une clause qui permet de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence auprès de notre prestataire actuel (EIFFAGE ENERGIE – TOTAL EV CHARGE) pour raisons techniques.

*Monsieur SANSON souhaite connaître le nom de l'aménageur ainsi que le nom de l'exploitant.*

*Monsieur LECHEVALIER l'informe du fait que DISTRY sera l'aménageur et l'exploitant de cette station, cependant la station GNV ne dispose pas, à ce jour, d'exploitant.*

*Monsieur ERACLAS note que cet engagement est une belle initiative mais qu'il faudrait en faire plus avec l'hydrogène. Il demande également si d'autres stations seront également ouvertes dans le futur ?*

*Monsieur BRAUD l'informe du fait que deux projets sont en cours : la création d'une station multi-énergies à Carentan les Marais ainsi qu'une convention avec le Conseil*

*Départemental de la Manche pour un projet d'installation d'une station hydrogène poids lourds.*

*Monsieur DEBOISLOREY ajoute que ce projet se justifie par un accroissement du nombre de recharges constaté sur la borne rapide de Guilberville. Fin août 2021, 916 recharges ont été effectuées contre 441 fin 2020 démontrant une augmentation de la demande.*

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'accepter la participation du SDEM50 pour l'aménagement de la station de recharge rapide de véhicules électriques prévu à Torigny-Les-Villes*
- *D'autoriser le lancement de la procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le groupement Eiffage Energies-Total.*
- *D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette station et notamment :*
  - *Le bail avec l'aménageur (précédé d'un protocole d'accord sur le futur partenariat)*
  - *Le marché négocié*

## 7. Convention WATTY 2021-2023

**Rapporteur : Monsieur LECHEVALIER**

Monsieur LECHEVALIER rappelle au Comité que WATTY est un programme de sensibilisation labellisé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire qui bénéficie du mécanisme des certificats d'énergie (CEE).

Ce programme, proposé prioritairement aux communes engagés en CEP, consiste à sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'énergie et d'eau, avec un contenu adapté à chaque niveau de classe. Il vient succéder au « parcours énergie » précédemment proposé.

Le bilan WATTY, lancé pour une première année scolaire sur la période 2021-2022 démontrant un fort succès (voir détails ci-dessous), il serait intéressant de renouveler le partenariat entre ECO CO2 et le SDEM50 pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.

- ▶ 17 Écoles sur 11 communes : Domjean / St Hilaire du Harcouet / le Grand Celland/ Thereval/Pirou / Carentan les Marais/ Montsenelle / créances / les Moitiers d'Allonne / La Haye
  - ▶ 1417 élèves ont été acteurs du programme Watty dans 57 classes
  - ▶ 171 ateliers réalisés sur les thèmes des Énergies /des Écogestes / la Lumière / le Chauffage et la Climatisation / l'Eau
  - ▶ 22 contributions au concours Artistique Watty
    - ▶ 2 lauréats régionaux
  - ▶ 25 articles de presse et nombreuses publications sur les réseaux sociaux
  - ▶ Réalisation d'une fresque avec les 5 écoles de St Hilaire du Harcouet
    - ▶ Inaugurée le 5 juin 2021 en présence de la Sénatrice Mme Béatrice GOSSELIN et du Député M. Bertrand SORRE.

Si renouvelé, le programme WATTY sera alors déployé dans 73 classes et 13 écoles du territoire SDEM50 pour l'année scolaire 2021-2022, le nombre de classes pour l'année 2022-2023 n'étant pas encore arrêté à ce jour.

Dans le cadre de ce partenariat le SDEM50 sera rémunéré à hauteur de 660 /classe par Eco CO2.

*Monsieur ERACLAS souhaite mettre en avant l'intérêt suscité par ce programme dans le cadre de la sensibilisation des enfants mais aussi des parents aux économies d'énergie. Il évoque le succès de l'opération dans sa commune en proposant aux délégués du Comité de leur présenter la banderole réalisée par les classes WATTY en juin dernier à l'occasion de la journée mondiale de l'Environnement.*

*Monsieur BRAUD annonce qu'il va signer une nouvelle convention WATTY avec ECO CO2 le 15 octobre 2021.*

*Monsieur GUILLOTTE indique que sa commune a signé un CEP mais qu'Agon-Coutainville a transféré sa compétence affaires scolaires à Coutances Mer et Bocage. Il se demande si on peut signer un CEP et organiser une intervention WATTY.*

*Monsieur DEBOISLOREY l'informe que ce point ne relève pas d'un problème de compétence mais plutôt d'organisation des interventions. Agon-Coutainville peut se positionner pour une future intervention WATTY.*

*Monsieur DECOENE relève l'exemple d'un groupement scolaire, dans le cas d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal de 3 communes sans CEP signé au préalable. Si ce RPI souhaite accueillir une intervention, le RPI peut-il signer au nom des communes ou les 3 communes doivent-elles signer ?*

*Monsieur BRAUD lui confirme que les 3 communes doivent signer un CEP.*

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'autoriser Monsieur le Président à signer avec Eco CO2 la convention de partenariat relative au programme WATTY à l'école pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.*

## 8. Convention Électriciens sans Frontières

**Rapporteur : Monsieur LECOQ**

Monsieur LECOQ informe le Comité que l'association Électriciens sans frontières, ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique, a sollicité le SDEM50 pour l'octroi d'une subvention en vue de soutenir leur projet « ALAMRINA » à Madagascar :

### *Chantier d'électrification du Centre de Santé de Base*

- ▶ *Accès Eau Hygiène Assainissement + énergies (panneaux photovoltaïques & batteries)*
- ▶ *Que fait ESF ?*
  - ▶ *Étude des travaux,*
  - ▶ *Supervise la réalisation des travaux et valide la conformité,*
  - ▶ *Réalise l'installation électrique intérieure*
    - ▶ *Éclairage de 8 pièces,*
    - ▶ *Éclairage extérieur pour sécuriser le bâtiment,*
    - ▶ *Alimentation électrique pour un ordinateur imprimante et appels médicaux,*
    - ▶ *Socle de recharge pour 10 téléphones.*
  - ▶ *Assure la formation de maintenance de niveau 1 pour l'électricité et d'installation d'adduction d'eau,*
  - ▶ *Assure la mise en place des comités de gestion des installations,*
  - ▶ *S'engage à suivre le bon fonctionnement, la gestion et l'utilisation des installations pendant 5 ans aux travers de bilans annuels et de visites sur site.*

Ce projet bénéficierait directement aux 500 habitants du village, aux 500 élèves qui composent l'école primaire et le collège ainsi qu'aux 4200 personnes soignées par le centre de santé.

Le budget total recherché par ESF est de 129 500 pour lequel ils sollicitent un financement à hauteur 23 000 auprès du SDEM50.

<b>Recherche de financement</b>	
Chantier adduction d'eau	54 000 €
Chantier électrification du centre de santé	34 600 €
Prestations contrôle formation suivi de chantier	3 900 €
Fonctionnement de l'association nationale et charges indirectes	37000
<b>Total</b>	<b>129 500 €</b>

Ressources	Type de donateur	Montant en €	Situation
Délégation ESF Normandie	Ressources ESF	<b>678</b>	Acquis
Fondation EDF	Fondation	<b>30 000</b>	Acquis
SCRELEC	Eco organisme	<b>20 000</b>	Acquis
NEOEN	Ent.secteur énergie	<b>40 000</b>	Acquis
CMCAS	Donateur privé	<b>350</b>	Acquis
CCAS	Donateur privé	15 000	Sollicité
<b>SDEM 50</b>	<b>Syndicat d'électricité</b>	<b>23 000</b>	<b>Sollicité</b>
		Au 8 février <b>91 028 €</b> acquis	

*Monsieur PAREY souhaite savoir si le SDEM50 participe à d'autres actions en ce moment.*

*Monsieur LECOQ l'informe qu'il n'y a pas d'autres actions de ce type actuellement mais que le SDEM50 a participé en 2020 à la création d'un dispensaire à Madagascar avec l'association « Action solidarité Madagascar Manche Calvados ». Le SDEM50 a attribué une subvention à l'association en vue d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du dispensaire d'UJELY et ainsi permettre de conserver les vaccins en cas de coupure d'électricité et alimenter l'équipement du dentiste.*

*Monsieur DUPONT demande le montant de la somme maximale qui peut être investie.*

*Monsieur DEBOISLOREY rappelle l'article L. 1115-1-1 du Code Général des Collectivités qui permet au syndicat de mener des actions de solidarité internationale dans les domaines de la distribution publique d'électricité et de gaz dans la limite de 1% des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services et mentionne la délibération du SDEM50 du 11 octobre 2018 qui rappelle les critères de sélection de la participation :*

- *Notoriété et sérieux de l'association qui porte le projet*
- *Recours aux énergies renouvelables*
- *Alimentation électrique d'installations publiques (Bâtiments publics, systèmes d'irrigation...)*
- *Formation des futurs utilisateurs garantie*
- *Modalités de suivi du bon fonctionnement de l'installation*
- *Le budget*

*Monsieur DEBOISLOREY conclut en ajoutant que le projet ALAMRINA « coche » l'ensemble de ces critères.*

*Monsieur ENOT demande s'il est possible, afin d'intervenir sur des actions ponctuelles, de définir une ligne budgétaire fixe.*

*Monsieur NOCQUET l'informe qu'il est possible d'inscrire une enveloppe au prochain Budget Primitif.*

*Monsieur ERACLAS, tout en reconnaissant qu'il est intéressant de participer aux efforts de solidarité internationale, s'interroge sur l'implication du Syndicat en terme de solidarité, au niveau national ou local.*

*Monsieur LECOQ souligne que le Syndicat a également signé une convention avec ASTRE Services qui est une association locale ayant développé des compétences en médiation sociale, ainsi qu'en matière de précarité énergétique dans le but de mieux conseiller les habitants de la Manche.*

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion du Syndicat à l'association « Électriciens Sans Frontières (ESF) »*
- *D'autoriser le Syndicat à apporter une aide financière à hauteur de 15 000 à Électriciens sans frontières au titre d'une action de solidarité internationale permettant la réalisation du projet du centre de santé à Alamrina.*

**9. Marchés d'études : Audits énergétiques et études de substitution de chaufferie dans le cadre des travaux de remplacement de chaudières**

**Rapporteur : Monsieur NOCQUET**

Monsieur NOCQUET rappelle au Comité que le SDEM50 a répondu à l'appel à projets « MERISIER » dans le cadre du programme d'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique proposé par la FNCCR.

L'objectif de cet appel à projets est d'apporter un financement sur les coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique réalisées principalement dans les bâtiments scolaires primaires des collectivités. À travers cet appel à projets, le SDEM50 peut bénéficier de 50% d'aide financière pour chacun des actions identifiées (plafonnée à 90 000 ).

Le SDEM50 interviendra pour l'ensemble du territoire de ses adhérents et a identifié Coutances Mer et Bocage (CMB) comme partenaire possible, étant le seul EPCI détenant la compétence scolaire.

Une des actions identifiée par le SDEM50 est la réalisation d'études techniques préalables, pour ce faire nous proposons de réaliser un groupement de commande avec la CMB pour la mise en œuvre conjointe d'un Accord-cadre multi-attributaire à bons de commande sur une durée de 2 ans, renouvelable une année :

- ▶ Type de procédure : APPEL D'OFFRES OUVERT
- ▶ ESTIMATIF TOTAL (besoins SDEM50/CMB) :
  - ▶ audits énergétiques (LOT 1) = 180 000 HT maximum
  - ▶ études de substitutions de chaufferies et mise en œuvre de GTC-GTB (LOT 2) = 180 000 HT maximum
- ▶ Nombre de titulaires par lot : 3 maximum

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'autoriser le lancement de la procédure de consultation*
- *D'autorise Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes avec Coutances Mer et Bocage*
- *D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec les entreprises retenues.*

# Transfert de compétence

## 10. Avenant de transfert

### Rapporteur : Monsieur BRAUD

Est rappelé au Comité que l'entreprise STURNO SA est mandataire du lot n°4 pour le marché « Études et travaux d'électrification, éclairage public, génie civil pour les réseaux de télécommunications. Exploitation et maintenance des installations d'éclairage public ».

L'entreprise STURNO SA exerce dans le domaine des Travaux Publics (Réseaux humides et secs) depuis un siècle et qui, cette dernière décennie, est devenue la maison mère de plusieurs filiales exerçant dans d'autres domaines d'activité

De par cette évolution l'entreprise souhaite se réorganiser pour clarifier ses domaines de compétences, en créant une nouvelle entité juridique dénommée « STURNO SAS ».

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *De conclure un avenant de transfert au marché désigné ci-dessus pour substituer l'entité historique « STURNO SA » par la nouvelle entité « STURNO SAS »*
- *D'autoriser Monsieur le Président à signer cet avenant de transfert.*

## 11. Transferts Gaz

### Rapporteur : Monsieur LEPOURRY

Monsieur LEPOURRY annonce au Comité que suite à délibérations, les communes de SIDEVILLE (le 18 janvier 2021), CHANTELOUP (le 27 avril 2021) et ISIGNY LE BUAT (le 20 septembre 2021), ont décidé de transférer leur compétence « autorité organisatrice de la distribution publique de Gaz » au SDEM50.

Conformément à l'article 5.2 des statuts du SDEM50, tout transfert de compétence intervient par délibérations concordantes de l'organe délibérant du membre concerné et de l'organe délibérant du Syndicat.

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'accepter le transfert de la compétence GAZ au SDEM50 des communes précitées.*
- *D'intégrer ces communes au contrat de concession du SDEM50 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.*

# Finances

## 12. Décision modificative n°1

### Rapporteur : Monsieur NOCQUET

Monsieur NOCQUET rappelle que le 8 avril 2021 le Comité a retenu les montants à inscrire au budget primitif de 2021. Après quelques mois d'exécution, il convient de modifier certains crédits liés aux dépenses de participation aux actions « Électriciens sans Frontières » et au remplacement du serveur informatique tel que présenté ci-dessous :

#### *Budget Principal*

Dépenses					Recettes				
Chap	Fonction	Compte	Désignation	Montant	Chap	Fonction	Compte	Désignation	Montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>									
65	020	6574	Subvention ESF	15 000,00 €					
022	01	022	Dépenses imprévues de fonctionnement (montant au BP21 : 200 000€)	-15 000,00 €					
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>				<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>				<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>									
21	020	2183	Remplacement du serveur informatique	40 000,00 €					
020	01	020	Dépense imprévues d'investissement (montant au BP21 : 200 000€)	-40 000,00 €					
<b>TOTAL Dépenses d'investissement</b>				<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL Recettes d'investissement</b>				<b>0,00 €</b>

Il est également noté que dans le cadre des travaux de la chaufferie de bois de BUAIS LES MONTS, le SDEM50 a déposé une partie des biens transférés par la commune pour l'exercice de cette compétence pour des raisons de vétusté. Il conviendrait donc de sortir ces biens de l'inventaire du SDEM50, ces écritures d'ordre budgétaire n'auront pas d'impact sur l'équilibre global du budget. Les modifications se présenteraient comme suit :

## Budget Annexe 02 RC

Dépenses				Recettes			
Chap	Compte	Désignation	Montant	Chap	Compte	Désignation	Montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
042	675	Constatation de la moins value issue de la mise à la réforme	10 900,00 €	042	777	Sortie du solde de la subvention REGION perçue pour le bien mis à la réforme	1 200,00 €
				042	777	Sortie du solde de la subvention DEPMT perçue pour le bien mis à la réforme	1 200,00 €
				042	777	Sortie du solde de la subvention FEDER perçue pour le bien mis à la réforme	2 400,00 €
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>			<b>10 900,00 €</b>	<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>			<b>4 800,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>							
040	13912	Sortie du solde de la subvention REGION perçue pour le bien mis à la réforme	1 200,00 €	040	21751	Sortie de l'actif des biens mis à la réforme	10 900,00 €
040	13913	Sortie du solde de la subvention DEPMT perçue pour le bien mis à la réforme	1 200,00 €				
040	13917	Sortie du solde de la subvention FEDER perçue pour le bien mis à la réforme	2 400,00 €				
<b>TOTAL Dépenses d'investissement</b>			<b>4 800,00 €</b>	<b>TOTAL Recettes d'investissement</b>			<b>10 900,00 €</b>
<i>TOTAL Dépenses</i>			<i>15 700,00 €</i>	<i>TOTAL Recettes</i>			<i>15 700,00 €</i>

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- D'approuver cette décision modificative n°1 du budget primitif

### 13. Modification des Autorisation de Programmes et Crédits de Paiement

**Rapporteur : Monsieur NOCQUET**

Le 16 décembre dernier, le Comité a déterminé les montants des autorisations de programmes et crédits de paiement relatifs aux travaux engagés en 2018, 2019, 2020 et 2021. Après quelques mois d'exécution, il conviendrait de procéder à un ajustement de ces montants tel que présenté ci-dessous, lesdites modifications n'auront pas d'impact budgétaire.

**AP 2018 :**

AP Opération	Montant des AP				Montant des CP							
	Montant voté le 16/12/2020	Ajustement proposé du montant des AP	Montant total Proposé		Crédits de paiement antérieurs réalisés		Crédits de paiement 2021 votés le 16/12/2020		Crédits de paiement 2021 Ajustement proposé		Crédits de paiement 2021 proposés	
	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT
<b>AP 2018</b>												
AP_ER_2018	19 525 000,00 €		19 525 000,00 €	16 270 800,00 €	19 525 000,00 €	16 270 800,00 €						
Efficacement	8 115 000,00 €		8 115 000,00 €	6 762 500,00 €	8 115 000,00 €	6 762 500,00 €						
Extension coll	1 040 000,00 €		1 040 000,00 €	866 700,00 €	1 040 000,00 €	866 700,00 €						
Extension ind	1 260 000,00 €		1 260 000,00 €	1 050 000,00 €	1 260 000,00 €	1 050 000,00 €						
Renforcement	3 910 000,00 €		3 910 000,00 €	3 258 300,00 €	3 910 000,00 €	3 258 300,00 €						
Sécurisation	5 200 000,00 €		5 200 000,00 €	4 333 300,00 €	5 200 000,00 €	4 333 300,00 €						
AP_FT_2018	2 111 000,00 €		2 111 000,00 €		2 111 000,00 €							
Orange	786 000,00 €		786 000,00 €		786 000,00 €							
SDEM	1 325 000,00 €		1 325 000,00 €		1 325 000,00 €							
AP_EP_2018	3 440 000,00 €		3 440 000,00 €		3 410 000,00 €				30 000,00 €		30 000,00 €	
Efficacité NRI	520 000,00 €		520 000,00 €		490 000,00 €				30 000,00 €		30 000,00 €	
Sécurisation	620 000,00 €		620 000,00 €		620 000,00 €							
Neuf	2 300 000,00 €		2 300 000,00 €		2 300 000,00 €							

## AP 2019 :

AP Opération	Montant des AP				Montant des CP							
	Montant voté le 16/12/2020	Ajustement proposé du montant des AP	Montant total Proposé		Crédits de paiement antérieurs réalisés		Crédits de paiement 2021 votés le 16/12/2020		Crédits de paiement 2021 Ajustement proposé		Crédits de paiement 2021 proposés	
	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT
<b>AP 2019</b>												
AP_ER_2019	15 800 000,00 €	80 000,00 €	15 880 000,00 €	13 233 500,00 €	15 250 000,00 €	12 708 300,00 €				525 200,00 €		525 200,00 €
Effacement	5 300 000,00 €	273 600,00 €	5 573 600,00 €	4 644 700,00 €	5 380 000,00 €	4 483 200,00 €				161 500,00 €		161 500,00 €
Extension coll	1 600 000,00 €	-62 000,00 €	1 538 000,00 €	1 281 700,00 €	1 410 000,00 €	1 175 000,00 €				106 700,00 €		106 700,00 €
Extension ind	2 000 000,00 €	-30 000,00 €	1 970 000,00 €	1 641 700,00 €	1 940 000,00 €	1 616 700,00 €				25 000,00 €		25 000,00 €
Renforcement	2 800 000,00 €	-3 600,00 €	2 796 400,00 €	2 330 400,00 €	2 680 000,00 €	2 233 400,00 €				97 000,00 €		97 000,00 €
Sécurisation	4 100 000,00 €	-98 000,00 €	4 002 000,00 €	3 335 000,00 €	3 840 000,00 €	3 200 000,00 €				135 000,00 €		135 000,00 €
AP_FT_2019	1 400 000,00 €	-57 000,00 €	1 343 000,00 €		1 330 000,00 €				13 000,00 €		13 000,00 €	
Orange	500 000,00 €	-43 000,00 €	457 000,00 €		450 000,00 €				7 000,00 €		7 000,00 €	
SDEM	900 000,00 €	-14 000,00 €	886 000,00 €		880 000,00 €				6 000,00 €		6 000,00 €	
AP_EP_2019	5 210 000,00 €	-103 000,00 €	5 107 000,00 €		4 860 000,00 €				247 000,00 €		247 000,00 €	
Efficacité NRI	680 000,00 €	-70 000,00 €	610 000,00 €		590 000,00 €				20 000,00 €		20 000,00 €	
Sécurisation	1 530 000,00 €		1 530 000,00 €		1 450 000,00 €				80 000,00 €		80 000,00 €	
Neuf	3 000 000,00 €	-33 000,00 €	2 967 000,00 €		2 820 000,00 €				147 000,00 €		147 000,00 €	

## AP 2020 :

AP Opération	Montant des AP				Montant des CP							
	Montant voté le 16/12/2020	Ajustement proposé du montant des AP	Montant total Proposé		Crédits de paiement antérieurs réalisés		Crédits de paiement 2021 votés le 16/12/2020		Crédits de paiement 2021 Ajustement proposé		Crédits de paiement 2021 proposés	
	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT
<b>AP 2020</b>												
AP_ER_2020	15 400 000,00 €	-2 530 000,00 €	12 870 000,00 €	10 725 000,00 €	6 920 000,00 €	5 766 500,00 €	7 400 000,00 €	6 170 000,00 €		-1 211 500,00 €		4 958 500,00 €
Effacement	4 500 000,00 €	-1 496 000,00 €	3 004 000,00 €	2 503 300,00 €	1 600 000,00 €	1 333 300,00 €	2 000 000,00 €	1 670 000,00 €		-500 000,00 €		1 170 000,00 €
Extension coll	1 500 000,00 €	-446 000,00 €	1 054 000,00 €	878 300,00 €	520 000,00 €	433 300,00 €	800 000,00 €	670 000,00 €		-225 000,00 €		445 000,00 €
Extension ind	1 800 000,00 €	-288 000,00 €	1 512 000,00 €	1 260 000,00 €	600 000,00 €	500 000,00 €	900 000,00 €	750 000,00 €		10 000,00 €		760 000,00 €
Renforcement	4 100 000,00 €	-100 000,00 €	4 000 000,00 €	3 333 400,00 €	2 400 000,00 €	1 999 900,00 €	2 200 000,00 €	1 830 000,00 €		-496 500,00 €		1 333 500,00 €
Sécurisation	3 500 000,00 €	-200 000,00 €	3 300 000,00 €	2 750 000,00 €	1 800 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 250 000,00 €				1 250 000,00 €
AP_FT_2020	1 100 000,00 €	-280 000,00 €	820 000,00 €		300 000,00 €		550 000,00 €			-30 000,00 €		520 000,00 €
Orange	300 000,00 €	-60 000,00 €	240 000,00 €		120 000,00 €		150 000,00 €			-30 000,00 €		120 000,00 €
SDEM	800 000,00 €	-220 000,00 €	580 000,00 €		180 000,00 €		400 000,00 €					400 000,00 €
AP_EP_2020	3 830 000,00 €	-50 000,00 €	3 780 000,00 €		950 000,00 €		2 730 000,00 €			100 000,00 €		2 830 000,00 €
Efficacité NRI	530 000,00 €	-60 000,00 €	470 000,00 €		110 000,00 €		380 000,00 €			-20 000,00 €		360 000,00 €
Sécurisation	800 000,00 €	50 000,00 €	850 000,00 €		200 000,00 €		550 000,00 €			100 000,00 €		650 000,00 €
Neuf	2 500 000,00 €	-40 000,00 €	2 460 000,00 €		640 000,00 €		1 800 000,00 €			20 000,00 €		1 820 000,00 €

## AP 2021 :

AP Opération	Montant des AP				Montant des CP							
	Montant voté le 16/12/2020	Ajustement proposé du montant des AP	Montant total Proposé		Crédits de paiement 2021 votés le 16/12/2020		Crédits de paiement 2021 Ajustement proposé		Crédits de paiement 2021 proposés		Crédits de paiement 2022	
	Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT
<b>AP 2021</b>												
AP_ER_2021	18 400 000,00 €	3 000 000,00 €	21 400 000,00 €	17 833 500,00 €	8 300 000,00 €	6 917 000,00 €		1 083 000,00 €		8 000 000,00 €		9 833 500,00 €
Effacement	6 500 000,00 €		6 500 000,00 €	5 416 700,00 €	3 000 000,00 €	2 500 000,00 €		-500 000,00 €		2 000 000,00 €		3 416 700,00 €
Extension coll	1 700 000,00 €		1 700 000,00 €	1 416 700,00 €	400 000,00 €	333 500,00 €		333 000,00 €		666 500,00 €		750 200,00 €
Extension ind	1 800 000,00 €		1 800 000,00 €	1 500 000,00 €	900 000,00 €	750 000,00 €				750 000,00 €		750 000,00 €
Renforcement	3 900 000,00 €	2 000 000,00 €	5 900 000,00 €	4 916 600,00 €	1 500 000,00 €	1 250 000,00 €		1 333 500,00 €		2 583 500,00 €		2 333 100,00 €
Sécurisation	4 500 000,00 €	1 000 000,00 €	5 500 000,00 €	4 583 500,00 €	2 500 000,00 €	2 083 500,00 €		-83 500,00 €		2 000 000,00 €		2 583 500,00 €
AP_FT_2021	2 100 000,00 €		2 100 000,00 €		900 000,00 €			200 000,00 €		1 100 000,00 €		1 000 000,00 €
Orange	800 000,00 €		800 000,00 €		300 000,00 €			100 000,00 €		400 000,00 €		400 000,00 €
SDEM	1 300 000,00 €		1 300 000,00 €		600 000,00 €			100 000,00 €		700 000,00 €		600 000,00 €
AP_EP_2021	5 830 000,00 €	-590 000,00 €	5 240 000,00 €		1 650 000,00 €			1 100 000,00 €		2 750 000,00 €		2 490 000,00 €
Efficacité NRI	930 000,00 €	-450 000,00 €	480 000,00 €		200 000,00 €					200 000,00 €		280 000,00 €
Sécurisation	1 400 000,00 €	-440 000,00 €	960 000,00 €		450 000,00 €					450 000,00 €		510 000,00 €
Rénovation		1 300 000,00 €	1 300 000,00 €					600 000,00 €		600 000,00 €		700 000,00 €
Neuf	3 500 000,00 €	-1 000 000,00 €	2 500 000,00 €		1 000 000,00 €			500 000,00 €		1 500 000,00 €		1 000 000,00 €

Montant total des CP21 (AP2018+AP2019+AP2020+AP2021) : 20 973 700,00 €

Rappel : montant voté au BP21 (compte 2315 ER+FT+EP) : 20 973 700,00 €

Modification du chapitre 23 : 0,00 €

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- ▶ *D'approuver les modifications des autorisations de programmes et crédits de paiement présentés.*
  
- ▶ *D'autoriser le SDEM50 à percevoir la TCCFE en lieu et place de cette commune.*

# Énergies

## 14. Proposition d'accompagnement du SDEM50 au développement de la méthanisation

### Rapporteur : Monsieur LECHEVALIER

Monsieur LECHEVALIER informe le Comité que dans le cadre du développement du biométhane dans la Manche, le SDEM50 intervient aujourd'hui au travers de sa qualité de membre de Méthanormandie (groupe de travail qui réunit les acteurs de la filière : Biomasse Normandie, ADEME, Région Normandie, TEN, GRT et GRDF) et via la SEM West Énergie.

Pour favoriser l'émergence de projets de méthanisation vertueux, il serait intéressant de renforcer l'action du Syndicat en travaillant sur 3 points majeurs : l'accompagnement des EPCI, l'acceptabilité des projets et l'animation du territoire.

L'accompagnement des EPCI se ferait en 3 phases :

- ▶ La réalisation d'études de gisement visant à évaluer le potentiel global des EPCI.
- ▶ Échanger avec les EPCI sur le résultat des études et identifier des opportunités de projet.
- ▶ En lien avec les EPCI, participer à des rencontres avec tous les acteurs identifiés pour faire émerger des projets.

Afin de favoriser l'acceptabilité, certaines actions sont possibles :

- ▶ La participation à des groupes d'accompagnement à travers lesquels les porteurs de projet sollicitent des orientations dès le début du projet pour favoriser son acceptabilité.
- ▶ La réalisation d'une étude d'insertion paysagère de la future unité de méthanisation.

Concernant l'animation du territoire il est possible de :

- ▶ Proposer aux élus des visites de sites en exploitation pour mieux s'approprier le sujet de la méthanisation
- ▶ Proposer aux élus des sessions de formation afin de les doter d'éléments de réponses face aux questions des médias. Formation envisageable au sein des locaux du SDEM50 avec le concours de la FNCCR.

*Messieurs DUPONT et LANGLOIS ont posé la question de la méthanisation vertueuse. Ils s'interrogent sur les critères permettant de qualifier un projet de vertueux et sur le*

*respect de la réglementation concernant le pourcentage maximum de CIVE (Culture Intermédiaire à Valorisation Énergétique).*

*Monsieur LECHEVALIER informe le Comité que pour répondre à leurs interrogations la visite d'un site de méthanisation est organisée le 9 novembre 2021 pendant laquelle les élus auront la possibilité de poser toutes leurs questions.*

*Monsieur LECHEVALIER indique également au Comité que l'ADEME apporte des garanties sur les projets vertueux.*

*Messieurs HERPIN, PAREY et DUPONT informent le Comité que bien que ses futurs projets soient intéressants, ils entraînent également une augmentation considérable du prix des terres agricoles.*

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *De valider les actions présentées*
  - *La réalisation d'étude de gisement*
  - *L'étude test sur le territoire d'un EPCI (Saint Lô Agglo)*
  - *Réalisation d'études paysagères*
  - *Visite de sites*
  - *Formation des élus*

#### 15. Participation des communes à la réalisation d'audits énergétiques et à la mise à disposition d'un logiciel de suivi (ACTEE)

**Rapporteur : Monsieur LECHEVALIER**

Monsieur LECHEVALIER explique au Comité l'utilité du changement de logiciel. Le nouveau logiciel remplacerait celui actuellement utilisé pour les CEP qui arrive en fin de vie, il permettrait d'optimiser le travail des thermiciens grâce à l'automatisation du recueil des données de consommations.

Ce nouveau logiciel serait également un atout pour les communes qui pourraient mieux suivre leur consommation, réaliser elles-mêmes leur bilan énergétique et bénéficier d'un suivi de leurs objectifs dans le cadre du décret tertiaire.

Le logiciel envisagé à ce jour est la solution MacMa, considérant le fait que la 1<sup>ère</sup> brique de cet outil est déjà acquise par le SDEM50 via le groupement de commandes du TEN « logiciel achat d'énergie ». Cette solution représente un coût de 65 000 pour 4 ans, dont 47% du montant est couvert dans le cadre du programme « Merisier » (ACTEE), soit 31 500 .

Le SDEM50 propose une mise à disposition gratuite de l'outil MacMa pour les communes engagées en démarche CEP et une mise à disposition payante pour les

communes hors CEP avec un coût de 30 HT/an qui couvrirait le développement et le travail de saisie des techniciens du PDL.

Concernant la réalisation d'audits et études de faisabilité, des actions ont été prévues dans le cadre du programme « Merisier » (ACTEE) :

- ▶ 30 Audits énergétiques (estimés à 3000 /U)
- ▶ 45 études de substitution énergies fossiles (estimées à 2000 /U)

Ces actions nous amèneraient à un coût total d'études à réaliser de 180 000 pour le SDEM50 avec des aides s'élevant à hauteur de 90 000 . Compte tenu de ces informations, la participation demandée aux communes est envisagée comme suit :

- ▶ **Pour les communes engagées en CEP :**
  - ▶ Prestation comprise dans la participation versée par la commune au titre du CEP
  - ▶ 100% à charge du SDEM50 (MOA) dont 50% d'aide ACTEE
- ▶ **Pour une commune hors CEP :**
  - ▶ 30% de participation communale
  - ▶ 70% à charge du SDEM50 (MOA) dont 50% d'aide ACTEE
  - ▶ Ainsi pour une commune hors CEP :
    - ▶ La réalisation d'un audit énergétique (3000 ) reviendra à 900
    - ▶ La réalisation d'une étude de substitution (2000 ) reviendra à 600

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *De valider l'acquisition de la solution Macma,*
- *De valider la participation des communes pour la mise à disposition de la solution Macma,*
- *De valider la participation des communes pour la mise en œuvre des audits énergétiques et études de faisabilité dans le cadre du programme ACTEE*
- *D'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat avec les communes associées dans la démarche.*

## **16. Programme d'animation dans les collèges (GAIA50)**

**Rapporteur : Monsieur LECHEVALIER**

Le SDEM50 mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation des élèves des écoles primaires avec les interventions dans le cadre du CEP, du parcours de l'énergie et du programme Watty. Il est aujourd'hui proposé d'aller plus loin en

répondant à une demande croissante des collègues du territoire en proposant des interventions adaptées à leurs besoins.

Monsieur LECHEVALIER souligne qu'au vu de l'activité actuelle de l'animateur du SDEM50, un maximum de 10 interventions peuvent être envisagées pour l'année scolaire 2021/2022 pour tout le territoire du SDEM50. L'objectif à terme sera d'élargir progressivement le programme Gaïa50 à un niveau équivalent à Watty.

Les animations seraient définies comme ce suit :

- ▶ **A la découverte de l'énergie** : les notions de base sur l'énergie sont développées (définition, formes, sources, usages) pour permettre aux élèves de mieux comprendre l'impact de nos consommations d'énergie sur notre environnement et d'acquérir un sens critique sur nos comportements.
- ▶ **Adoptons une éconôm'attitude** : une démarche participative mais aussi expérimentale pour mesurer nos consommations d'énergies et visualiser dans la pratique des solutions simples pour les diminuer, des calculs rapides d'économies réalisées en unité d'énergies et en complètent les mesures effectuées. Cette animation amène naturellement les participants à trouver les solutions possibles en matière d'économies d'énergies.

Le coût de l'intervention est estimé à 185 , ce tarif comprend le temps de coordination, la préparation de la séance, la mise à disposition du matériel pédagogique, l'encadrement de la séance et les frais de déplacement.

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *De valider le programme de sensibilisation des collégiens tel que définit ci-avant,*
- *D'autoriser Monsieur le Président à conclure la convention d'accompagnement avec l'inspection académique*

# Ressources Humaines

## 17. Mise à jour du tableau des effectifs

**Rapporteur : Monsieur BRAUD**

Monsieur BRAUD informe le Comité du fait que le tableau des effectifs d'une collectivité recense l'ensemble des postes pourvus et vacants. Dans le cadre des recrutements opérés récemment au sein du SDEM50, il s'avère nécessaire de mettre à jour ce tableau et d'accorder chaque poste avec le grade détenu par l'agent occupant le poste comme présenté ci-dessous :

Poste	Date de création	Grade actuel sur la délibération	Modification à prévoir
Chargé d'affaires	07/03/2011	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Cadre d'emplois des techniciens
Agent comptable	16/01/2012	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint administratif et Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe
Assistant technique du pôle travaux neufs	19/03/2015	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Cadre d'emplois des adjoints administratifs
Assistant pôle Energies	26/11/2010	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Cadre d'emplois des adjoints administratifs
Technicien	29/06/2010	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Cadre d'emplois des techniciens
Technicien	16/07/2009	Technicien	Cadre d'emplois des techniciens

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'approuver les modifications du tableau des effectifs présenté ci-avant.*

## 18. Adhésion à la mission référent signalement du Centre de Gestion de la Manche

**Rapporteur : Monsieur BRAUD**

Le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 prévoit l'obligation pour les employeurs publics de mettre en place un dispositif de signalement de tout acte de violence,

harcèlement, de discrimination ou d'agissement sexistes dont les agents seraient victimes.

Le Centre de Gestion de la Manche propose, à ses collectivités adhérentes, d'assurer cette mission dès lors que celles-ci auront choisi de conventionner avec lui. Chaque signalement effectué génère un traitement par le référent signalement engendrant une facturation (80€ pour un dossier sans reconnaissance d'actes répréhensibles et 335 € lors d'un signalement avec traitement).

*Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :*

- *D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion à la mission de signalement proposée par le Centre de Gestion de la Manche*

# Informations diverses

## Marchés de construction du nouveau siège du SDEM50 :

*Monsieur BRAUD indique que l'avis d'appel à la concurrence pour les 17 lots du marché de travaux a été émis le 10 mai dernier pour une réception des offres le 24 juin 2021 pour une réception des offres le 24 juin 2021, 60 plis ont alors été réceptionnés concernant tous les lots. La négociation financière a, quant à elle, été réalisée courant juillet par la maîtrise d'œuvre.*

*Monsieur BRAUD informe le Comité que la CAO s'est réunie le 30 août 2021 pour émettre un avis sur l'attribution des marchés. 12 lots sur les 17 ont été attribués, les 5 restants étant en phase de négociation (Étanchéité / Peinture / Microgrid) ou de relance (Cloisons / Plafonds suspendus).*

N°	Désignation des lots	Estimation Valeur 06/2021	Entreprises	Offres de base
01	TERRASSEMENTS - VRD	349 916 €	TP BOUTTE	276 852,40 €
02	GROS ŒUVRE	955 841 €	GROUPE LB	1 021 892,25 €
03	FACADES BOIS - BARDAGES	685 142 €	MARIE TOIT - CHANU HD	631 910,60 €
04	ETANCHEITE	153 186 €	Négociation Estimation =>	153 186,42 €
05	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	201 451 €	CTI BAT	185 600,00 €
06	ASCENSEUR	22 034 €	ABH	19 690,00 €
07	METALLERIE	56 658 €	CTI BAT	81 690,00 €
08	MENUISERIES INTERIEURES	274 372 €	GOUELLE	239 000,00 €

09	CLOISONS - DOUBLAGES	153 186 €	Relance Estimation =>	153 186,42 €
10	PLAFONDS SUSPENDUS	83 938 €	Relance Estimation =>	83 937,76 €
11	REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCE	153 186 €	JEAN-MARIE PEINTURE	139 416,99 €
12	PEINTURE	72 396 €	En attente Estimation =>	72 396,32 €
13	ESPACES VERTS	68 199 €	ST-MARTIN PAYSAGE	49 908,44 €
14	PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	483 691 €	FOUCHARD	585 668,16 €
15	ELECTRICITE	214 566 €	LAFOSSE	192 500,00 €
16	MICROGRID	99 676 €	Négociation Estimation =>	99 676,09 €
17	PHOTOVOLTAIQUE	130 104 €	LAMOUR	108 137,50 €
TOTAL - Valeur Juin 2021 :		4 157 542 €	Montant total H.T.	4 094 649,34 €

*Monsieur BRAUD ajoute que la réunion de lancement a eu lieu le 21 septembre dernier avec l'ensemble des entreprises et la maîtrise d'œuvre. Pour assurer le suivi de la construction, des réunions de chantier ont été programmées par la maîtrise d'œuvre tous les mardis à 14h, ces dernières seront suivies par Messieurs LEPOURRY Lionel, RAULT John et RAULT Michel.*

*Monsieur BRAUD conclut en annonçant le début des travaux de terrassement pour 4 semaines le 26 octobre 2021, et le début des travaux de gros œuvre pour la fin novembre 2021, la livraison du nouveau siège étant prévue pour l'été 2023.*

*Monsieur GLORIEUX s'enquiert des raisons de l'augmentation du 14<sup>ème</sup> lot.*

*Monsieur LEPOURRY l'informe que ce changement est dû à l'augmentation du prix des matières premières.*

 Visite de sites de méthanisation :

*Monsieur BRAUD informe le Comité, que dans le cadre de l'invitation reçue par les délégués pour la visite de site de méthanisation prévue le 9 novembre 2021, il est envisagé de visiter les installations de La Bazoge et d'Isigny le Buat.*

 Tablettes aux élus :

*Monsieur BRAUD informe le Comité d'une rupture de stock concernant les tablettes Samsung qui devaient être fournies aux membres du Comité pour faciliter leurs fonctions. Compte tenu du délai chez notre fournisseur, il est espéré pouvoir équiper tous les demandeurs d'ici le début d'année prochaine.*

### Délégation du Bureau Syndical :

Délibérations	Date
Autorisation pour la sollicitation des subventions auprès de la Région Normandie dans le cadre du projet de chaufferie-bois de Coutances	30/09/2021
Autorisation du lancement du marché pour le renouvellement du contrat d'infogérance du parc informatique et du serveur du SDEM50	30/09/2021

### Délégation du Président :

2021_21010_CEP_2021_21 CEP Commune de MARCHESIEUX <a href="#">↓</a>	07/06/2021
2021_22_MARCHES_Autorisation signature marché d'achat de deux véhicules de service neuf (segment B) <a href="#">↓</a>	08/09/2021
2021_23_RH_2021_23 création d'un poste apprenti ingénieur énergies <a href="#">↓</a>	15/07/2021
2021_24_CEP_2021_24 CEP HUDIMESNIL <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_25_CEP_CEP 21012 SAINT JAMES <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_26_BEA_2021_26 BEA SAINT-LO AGGLO <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_27 Adhésion à FRANCE HYDROGENE <a href="#">↓</a>	17/08/2021
2021_28_MARCHES_2021_28_Acquisition de mobiliers et de cloisons séparatives pour aménagement de bureaux dans la salle exposition <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_29_MARCHES_Recrutement d'un apprenti en licence au Pôle Energies <a href="#">↓</a>	13/07/2021
2021_30_CEP_SAINTE GEORGES DE ROUELLEY <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_31_MARCHES_Cession à titre gracieux de l'exposition sous contrepartie du démontage et transport par la commune <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_32_MARCHES_Marché Location photocopieur - Autorisation de signature <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_33_CEP_Commune de SAINT JEAN DES CHAMPS <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_34_CEP_Commune de TORIGNY LES VILLES <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_35_EMPRUNT_Conclusion_Contrat_emprunt_bancaire_SIEGE_CHAUFFERIE <a href="#">↓</a>	07/07/2021
2021_36_MARCHES_Signature du marché 2021-AC-TVX-02-04 SAINT HILAIRE DU HARCOUET <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_37_MARCHES_Signature du marché 2021-AC-TVX-02-05 SAINT JEAN DES CHAMPS <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_38_MARCHES_Signature du marché 2021-AC-TVX-02-06 MORTAIN <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_39_MARCHES_Signature du marché 2021-AC-TVX-02-07 FLEURY <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_40_MARCHES_Déclaration_sans_suite_marché_tvx_SIEGE_LOT_16_MICROGRID <a href="#">↓</a>	12/07/2021
2021_41_URGENCE_Don_association_pour les bébés prématurés de Cherbourg. <a href="#">↓</a>	16/08/2021
2021_42_BEA_Communauté de Communes GRANVILLE Terre et Mer <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_43_CEP_CEP TERRE ET MARAIS <a href="#">↓</a>	16/07/2021
2021_44_BEA_Commune de FLEURY <a href="#">↓</a>	17/08/2021
2021_45_MARCHES_Signature du marché 2021-FCS-03 Assurance Dommages Ouvrages Construction siège SDEM50 <a href="#">↓</a>	27/08/2021
2021_46_MARCHES_Signature marché 2021-FCS-04 Services d'assurances du SDEM50 <a href="#">↓</a>	27/08/2021

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 heures 15.

Le Président du SDEM50  
**Jean-Claude BRAUD**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JC Braud", written over a stylized logo. The logo consists of a large, cursive letter 'e' or 'l' with a horizontal line through it, and the text "sdem50" below it.

sdem50